



Communiqué de Presse

Challenge Fondaterra - SFR Green TIC Campus

un concours étudiant pour des campus plus verts, parrainé par Sébastien Folin

Paris, le 2 novembre 2009

Fondaterra organise, en partenariat avec SFR, un grand concours étudiant sur le thème « *vers un campus plus vert, grâce aux TIC** ». Les inscriptions, prévues entre le 2 novembre 2009 et le 1^{er} février 2010, pourront se faire sur le site www.greentic-campus.com pour tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Les TIC représentent aujourd'hui un levier important pour réduire notre impact environnemental, en particulier nos émissions de gaz à effet de serre. Que ce soit à travers l'optimisation des déplacements, la dématérialisation, l'optimisation des consommations énergétiques des bâtiments, les TIC constituent de véritables gisements de croissance pour développer des biens et services respectueux de l'environnement.

Fondaterra, avec le soutien de SFR, lance la 1^{ère} édition du concours Green TIC Campus afin de créer une dynamique de réflexion, chez les étudiants, sur l'apport de ces technologies à la problématique environnementale. L'objectif de Green TIC Campus : faire émerger des projets concrets ou futuristes faisant appel aux TIC pour rendre les campus plus « verts ».

Ce concours s'adresse aux 1,5 millions d'étudiants en université ou école. Il est ouvert à tous les étudiants, toutes formations confondues, quelle que soit leur année d'étude, qu'ils soient seuls ou en équipe.

2 catégories sont prévues :

- **Catégorie « opérationnelle »** : les étudiants devront présenter un projet tenant compte des contraintes techniques et budgétaires liées à l'utilisation des TIC. Le projet devra ainsi être réalisable à l'échelle du campus et présenter un bénéfice environnemental significatif et quantifiable.
- **Catégorie « prospective »** : le projet présenté peut être futuriste et s'affranchir des contraintes de faisabilité technico-économiques.

Les projets sont à déposer sur le site www.greentic-campus.com entre le 2 novembre 2009 et le 1^{er} février 2010. Le règlement complet du concours est également disponible sur le site.

Les meilleurs projets seront présentés devant un Jury parrainé par **Sébastien Folin**, présentateur de l'émission *ADN : Accélérateur de neurones*, un magazine dédié à la science et à la nature. Le Jury sera par ailleurs présidé par **Hervé Le Treut**, Directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace, membre de l'Académie des Sciences.

Le lauréat de la catégorie « opérationnelle » se verra remettre 5 000 € de prix ainsi qu'une aide au développement de son projet, d'un montant de 12 000 €. Les deuxième et troisième prix de la catégorie opérationnelle s'élèvent respectivement à 2000 € et 1000 €.

Le lauréat de la catégorie « prospective » recevra quant à lui 5 000 €.

* *Technologies de l'Information et de la Communication*

Contact: Aurore Klepper, 06 27 47 34 03
greentic.campus@fondaterra.com

A propos de Fondaterra :

Fondation Européenne pour des Territoires Durables, [Fondaterra](#) est un réseau de plus de 80 partenaires multidisciplinaires, publics et privés dont l'objectif est de constituer un pôle d'excellence interdisciplinaire pour le développement durable des territoires. Fondaterra et SFR sont déjà partenaires sur deux opérations : [T.écovoiturage](#) (avec également Greencove et l'Ademe), un service de covoiturage créé en 2008 pour la communauté étudiante qui a la particularité d'être accessible sur le wap via le téléphone mobile (sans surcoût et chez tous les opérateurs) ; et la [collecte des téléphones mobiles usagés](#) dans les points de ventes SFR : les mobiles collectés sont triés en fonction de leur état, puis dirigés vers des filières spécialisées de recyclage, ou réparés pour être revendus dans les pays où la téléphonie mobile peut être un accélérateur de développement. Afin d'associer respect de l'environnement et action solidaire, SFR reverse l'intégralité des bénéfices générés à part égale entre Fondaterra (Fondation pour la préservation de l'environnement) et [la Voix de l'Enfant](#) (fédération d'association pour la protection de l'enfance maltraitée).

En partenariat avec :

